

**ARRETES DU PRESIDENT
DU GOUVERNEMENT ET DES MINISTRES**

PRESIDENCE

ARRETE n° 194 PR du 9 mars 2023 portant nomination des membres de l'observatoire du tourisme en qualité de personnes qualifiées dans certains secteurs d'activité

NOR : SDT23501606AP-1

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 185 CM du 2 février 2023 portant création des organes de gouvernance de la stratégie de développement touristique Fari'ira'a Manihini 2027,

Arrête :

Article 1er.— En application de l'article 6 de l'arrêté n° 185 CM du 2 février 2023 susvisé, sont nommés membres de l'observatoire du tourisme, en qualité de personnes qualifiées pour les secteurs suivants :

Transports aériens intérieurs :

- Mme Vairani Tetaria (*titulaire*) ;
- M. Cyrus Vota (*suppléant*).

Transports aériens internationaux :

- M. Michel Monvoisin (*titulaire*) ;
- M. Matthieu Bechonnet (*suppléant*).

Hôtellerie classée :

- M. Christophe Guardia (*titulaire*) ;
- M. Thierry Brovelli (*suppléant*).

Hébergement familial :

- Mme Melinda Bodin (*titulaire*) ;
- M. Carlos Fong (*suppléant*).

Autres types d'hébergement :

- Mme Emily Colas (*titulaire*) ;
- Mme Lama Tsang (*suppléante*).

Charters nautiques :

- Mme Ségolène Picard (*titulaire*) ;
- Mme Hinatea de Longeaux (*suppléante*).

Croisière :

- M. Bud Gilroy (*titulaire*) ;
- M. Marc Tatarata (*suppléant*).

Agences de voyages et bureaux d'excursion :

- Mme Marieke Chataigner (*titulaire*) ;
- Mme Diana Chin Choi (*suppléante*).

Transports terrestres touristiques :

- M. Renaud Coquille (*titulaire*) ;
- M. Daniel Correia (*suppléant*).

Activités subaquatiques :

- M. Thibault Gachon (*titulaire*) ;
- M. Thomas Cormier (*suppléant*).

Activités nautiques :

- M. Mose Ruta (*titulaire*) ;
- M. Heiarii Tavaitai (*suppléant*).

Activités culturelles :

- M. Raymond Graffe (*titulaire*) ;
- Mme Temarama Poetai (*suppléante*).

Autres activités terrestres :

- M. Heinrich Salmon (*titulaire*) ;
- Mme Angelina Bordes (*suppléante*).

Art. 2.— Les membres sont nommés pour une durée de trois (3) ans.

Art. 3.— L'arrêté n° 7303 MTT du 7 août 2020 portant nomination des membres de l'observatoire du tourisme en qualité de personnes qualifiées dans certains secteurs d'activité est abrogé.

Art. 4.— L'arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 mars 2023.
Edouard FRITCH.

ARRETE n° 195 PR du 9 mars 2023 portant attribution d'une licence de navigation charter "grande plaisance" à la société Knight LTD pour le navire à moteur "Knight"

NOR : SDT23502124AP-1

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;